

Fondation de prévoyance 3a

PostFinance

Demande de rachat dans le pilier 3a



À compléter en caractères d'imprimerie, s.v.p. Les désignations de personnes se rapportent à tous les genres.

Preneuse/Preneur de prévoyance

N° de compte de prévoyance _____

N° AVS / numéro de sécurité sociale _____

Cotisez-vous à une caisse de pensions (2e pilier)?

Oui

Non

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Téléphone _____

Conditions requises

Pour pouvoir effectuer un rachat ultérieur dans le pilier 3a, vous devez remplir les conditions suivantes:

- Avoir perçu un revenu provenant d'une activité lucrative soumis à l'AVS en Suisse aussi bien pour l'année au cours de laquelle le rachat a lieu que pour l'année au cours de laquelle le rachat ultérieur est effectué.
- L'année où le rachat est effectué, le montant maximal autorisé par la loi doit être entièrement acquitté.
- Aucune prestation de vieillesse du pilier 3a (versée depuis un compte ou une solution d'assurance) ne doit avoir été perçue jusqu'à présent.
- Aucun rachat n'a encore été effectué à ce jour pour l'année de rachat choisie.
- Un rachat est possible avec effet rétroactif sur dix ans maximum, et ce pour chaque année au maximum à hauteur du montant légal maximal pour les personnes actives affiliées à une caisse de pensions. La valeur applicable lors de l'année du rachat est déterminante. Cela s'applique également aux preneuses et preneurs de prévoyance qui exercent une activité lucrative et ne sont pas affiliés à une caisse de pensions (p. ex. les travailleuses et travailleurs indépendants). Les lacunes de cotisation antérieures à 2025 ne peuvent pas être comblées par un rachat.

Auto-déclaration de la preneuse/du preneur de prévoyance

Dans le cadre d'un rachat, les conditions suivantes doivent impérativement être remplies:

Année en cours (merci de cocher)

- Oui, je perçois un revenu provenant d'une activité lucrative soumis à l'AVS pour l'année en cours.
- Oui, j'ai versé le montant maximal autorisé par la loi pour le pilier 3a durant l'année en cours ou je le ferai cette année encore.
- Oui, jusqu'à présent, je n'ai perçu pas de prestation de vieillesse du pilier 3a.

Année de rachat (merci de cocher)

Année pour laquelle vous souhaitez effectuer un rachat ultérieur dans le pilier 3a.

- Oui, j'ai perçu un revenu soumis à l'AVS au cours de l'année concernée.
- Oui, je n'ai pas encore effectué de rachat pour l'année concernée.

Informations sur le rachat souhaité dans le pilier 3a

Le rachat est valable pour l'année*:

Montant des versements déjà effectués dans le pilier 3a au cours de l'année choisie: CHF _____

Montant du rachat souhaité:

Le montant du rachat maximal possible correspond au montant maximal autorisé par la loi pour l'année en cours pour les personnes actives affiliées à une caisse de pensions.

Je cotisais à une caisse de pensions l'année choisie.

Oui

Non

* Un formulaire «Demande de rachat dans le pilier 3a» doit être rempli pour chaque année.

Données pour le paiement

Pour le virement du rachat dans le pilier 3a, veuillez utiliser exclusivement l'IBAN suivant:
CH14 0900 0000 1667 4017 8, Fondation de prévoyance 3a PostFinance, Aeschenvorstadt 1, 4002 Bâle

Pour garantir une comptabilisation correcte, veuillez indiquer dans le motif de paiement vos nom et prénom, votre numéro de compte de prévoyance ainsi que le montant et l'année de rachat.

Approbation

- La Fondation de prévoyance 3a PostFinance examine votre demande. Si les conditions pour un rachat dans le pilier 3a ne sont pas remplies, la Fondation de prévoyance 3a PostFinance prendra contact avec vous.
- La Fondation de prévoyance PostFinance a approuvé la demande de rachat 3a.
- Les rachats doivent parvenir à la fondation au plus tard à la fin du mois de novembre de l'année en cours afin de garantir qu'ils soient comptabilisés et pris en compte dans l'attestation fiscale.

Signature de la preneuse/du preneur de prévoyance

- Par la présente, j'atteste l'exactitude et l'exhaustivité des données.
- J'autorise la Fondation de prévoyance 3a PostFinance à procéder à des clarifications supplémentaires.

Lieu _____

Date _____

 

 
Signature de la preneuse/du preneur de prévoyance

Merci d'adresser le formulaire à:

Fondation de prévoyance 3a PostFinance

Compte prévoyance 3a

Case postale

8098 Zurich